

Avec REMED,
découvrez des offres avantageuses

Les assurances partenaires du réseau REMED :



www.groupemutuel.ch
Modèle alternatif Réseau :
Optimed

sanitas

www.sanitas.com
Modèle alternatif Réseau :
NetMed

SWICA

www.swica.ch
Modèle alternatif Réseau :
Favorit Casa

Ce dépliant a été réalisé en partenariat
avec le laboratoire d'analyses médicales Dianalabs



REMED
Réseau de soins
responsable
www.reseau-remed.ch

MAINTENANT

**Réduisez vos primes maladie
choisissez le REMED**

Accès garanti à toutes les prestations de soins d'excellence

Rendez-vous sur
www.reseau-remed.ch



REMED
Réseau de soins
responsable
www.reseau-remed.ch

REMEDI, des avantages significatifs

Tous les patients, quel que soit leur âge et leur état de santé, peuvent accéder au réseau REMEDI et être suivis par leur médecin responsable.



Réduction de la prime maladie

Vous bénéficiez de primes mensuelles avantageuses



Liberté de choix

Vous pouvez choisir librement votre médecin référent ou en changer parmi près de 300 (voir notre site web)



Accès garanti aux soins d'excellence

Tous les moyens et ressources médicales nécessaires sont mis en œuvre pour la qualité de vos soins



Suivi de votre santé

Grâce à une coordination des soins au sein du réseau REMEDI et avec tous les professionnels de santé, vous bénéficiez d'une prise en charge globale optimale, centrée sur le patient



Maîtrise des coûts

Vous avez accès à tous les examens, soins et spécialistes sans rationnement individuel limitatif, tout en évitant le gaspillage

L'efficacité d'un grand réseau de soins

Tous les médecins exerçant dans le cadre du REMEDI sont affiliés à l'AMGE (association des médecins du canton de Genève). Ils contribuent à la maîtrise des coûts de la santé sans contrainte budgétaire.



Santé sans limitation à tarif avantageux

Avec REMEDI, vous bénéficiez de prestations étendues à des tarifs avantageux (primes maladie réduites et, selon vos choix de nos partenaires : analyses médicales, médicaments génériques, etc.)

REMEDI, mode d'emploi très simple

- l'assuré-e choisit un modèle d'assurance correspondant au REMEDI et à ses partenaires (voir au dos)
- L'assuré consulte toujours en premier son médecin référent, à l'exception du recours nécessaire à un service d'urgence, à un ophtalmologue ou à un gynécologue
- Les étapes diagnostiques et thérapeutiques adéquates sont menées en accord avec le patient
- Les médecins du REMEDI suivent des formations continues régulières, ainsi qu'ils participent aux « cercles de qualité » avec leurs collègues, supervisés par des médecins experts
- REMEDI applique un grand principe : pas de rationnement des moyens tout en conservant des primes préférentielles

